BPJEPS Activités Nautiques

Le diplôme :

Le Brevet Professionnel de la Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport activités nautiques est un diplôme professionnel de niveau IV (Bac) délivré par le Ministère de la Santé et des Sports.

Le métier :

Le titulaire du BPJEPS, option « activités nautiques », est couramment appelé « moniteur d'activités nautiques ». Ses fonctions sont exercées dans le champ de sa mention et/ou des supports validés. Il encadre et anime des activités de loisir, d'initiation ou de découverte. Il peut préparer aux premiers niveaux de compétition. Il participe à l'accueil du public, assure la réparation et l'entretien matériel nautique. Il participe à l'organisation des activités nautiques. Il peut participer à la gestion de la structure au sein de laquelle il exerce. L'évolution dans l'emploi peut se faire par l'acquisition d'Unités Capitalisables Complémentaires ou par le passage d'un DEJEPS (diplôme de niveau III) dans une discipline nautique.

Où exerce-t-il ?

Les activités s'exercent notamment dans le cadre de structures sportives affiliées aux Fédérations Françaises des sports nautiques ou de Comités (Régionaux et Départementaux) mais également dans des structures du secteur marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'état ou bien encore au titre de travailleur indépendant.















La formation :

Toutes les formations BPJEPS organisées au CFFSN reposent sur le principe de l'alternance entre cours en centre de formation et périodes en entreprise. Cette situation de formation professionnelle nécessite un tutorat pédagogique et la recherche d'une structure d'accueil.
Les formations peuvent être communes à plusieurs disciplines, mais le candidat doit choisir entre plusieurs options, appelées "mention". Il peut choisir une mention pour être spécialiste d'une discipline ou plusieurs supports dans des disciplines différentes pour répondre à un profil plus polyvalent.

Les formations proposées par le CFFSN sont marquées d'une étoile *

Le candidat spécialiste choisi une des mentions monovalentes :

- Aviron*
- Char à voile
- Canoë-kayak et disciplines associées*
- Motonautisme
- Ski nautique*
- Voile*

Le candidat polyvalent choisit 2 supports dans 2 groupes différents

Groupe A
- Aviron de mer*
- Aviron d'initiation et de découverte*

Groupe B
- Canoë-kayak eau calme, mer et vagues*
- Canoë-kayak eau calme et rivière d'eau vive*

Groupe C
- Char à voile

Groupe D
- Croisière côtière*
- Multicoque et dériveur*
- Planche à voile*

Groupe E
- Ski nautique d'initiation et de découverte*

Groupe F
- Jet
- Bateau à moteur d'initiation et de découverte
- Engins tractés*

Groupe G
- Parachutisme ascensionnel nautique

Groupe H
- Glisse aérotractée

Volume horaire : de 609 à 740 heures (hors allègement) en centre et 630 heures en entreprise.
Clôture des inscriptions : 03 octobre 2011
Tests d'entrée : du 11 au 14 octobre 2011
Positionnement pour individualisation du parcours : 31 octobre au 04 novembre 2011
Formation : du 21 novembre 2011 au 16 novembre 2012

Les conditions d'accès :

- Etre agé(e) de 18 ans à l'entrée en formation,
- Etre titulaire du PSC1 ou AFPS (attestation aux premiers secours) ou équivalent,
- Présenter une attestation de natation de 100 mètres nage libre : départ plongé avec récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur,
- Avoir une pratique sportive régulière,
- Satisfaire aux tests d'entrée en formation (un niveau de pratique est demandé par support nautique)

www.sports-nautiques.fr / 01.30.32.93.90